



# Bulletin des Amis de saint François de Sales

Suisse : Ed. Les Amis de Saint François de Sales , C. P. 2016 – 1950 Sion 2 – CCP 87-187745-4

Courriel : [info@amissfs.com](mailto:info@amissfs.com) / [www.amissfs.com](http://www.amissfs.com)

## Brève biographie de Mélanie Calvat, Bergère de la Salette

(7 nov. 1831 – 15 déc. 1904)

### Apparition de Notre-Dame

le 19 septembre 1846

Le nom de la Salette est connu de nombreux catholiques. Par contre, bien rares sont ceux qui connaissent vraiment le fait de la Salette et ce qui l'entoure... bien qu'il ait fait l'objet d'une énorme littérature avec plus de mille auteurs et peut-être 1200 ou 1500 ouvrages... mais il existe à son égard un véritable mur de silence... une consigne non officielle, mais bien réelle...

Pourtant Rome confirma son approbation en accordant très vite différents priviléges et indulgences... Quant aux deux bergers, ils ont bénéficié tout au long de leur vie de la sollicitude et de la protection personnelle des papes Pie IX, Léon XIII et Saint Pie X. Enfin, le Congrès marial de 1902 voyait dans l'apparition de la Salette le plus grand événement surnaturel du 19e siècle.

**Mélanie Calvat** est née à Corps, dans l'Isère, le 7 novembre 1831. Fille de Pierre Calvat, natif de Corps et de Julie Barnaud native de Séchilienne (Vizille), elle est la quatrième de dix enfants (le

premier enfant, une fille, était morte; il y eut ensuite deux garçons) La famille était pauvre et le papa était obligé d'aller chercher du travail au loin.... Il passait parfois des mois entiers au dehors...

Sa mère, qui avait pourtant beaucoup désiré avoir une fille, la prit vite en grippe car chaque fois qu'elle l'amenait avec elle aux fêtes et aux bals du village la petite fille pleurait et se débattait; si bien que la maman était obligée de la ramener à la maison, or elle aimait beaucoup s'amuser...

Dès qu'elle sut à peine marcher (un an ou un peu plus) elle la chassa de la maison et Mélanie s'en alla dans la forêt voisine; (elle nous dit qu'elle tombait souvent en y allant car elle ne savait pas bien marcher). Elle y passait parfois plusieurs jours, une fois même jusqu'à 20 jours... nourrie par un petit enfant qui lui disait **être son frère et qui l'appelait "sœur de mon cœur"**... La maman la rappelait à la maison seulement quand le papa rentrait de son travail, pour qu'il ne sache pas qu'elle la maltraitait.

Dans son livre *L'enfance de Mélanie*, écrit en 1900 (par obéissance à son confesseur, l'Abbé Combe), elle révèle des traits absolument ravis-

sants sur son Petit Frère ! Qui n'était autre que l'Enfant Jésus ! Mais pendant plus de 20 ans Mélanie l'a ignoré, dans sa simplicité candide. O admirable innocence !

Avant ses 5 ans elle reçut les Stigmates de son *Petit Frère*; c'est encore Lui qui l'instruisait de la religion et de tout ce qu'elle devait savoir... plus tard Il lui apprit l'italien... et même à coudre...

A l'âge de 6 ans elle fut louée par sa mère à une voisine pour garder les brebis, et il en fut ainsi chaque année, mais toujours chez de nouveaux maîtres... pour garder les brebis et les vaches. Lorsqu'elle était seule dans la montagne les animaux (et même les animaux sauvages) venaient jouer avec elle... Sa vie baigne tout entière dans le surnaturel, mais elle ne s'en aperçoit pas... Elle vit dans l'innocence originelle. Âgée d'un peu plus de 12 ans elle fut élevée au mariage mystique...

Le 19 septembre 1846 lors de l'apparition elle a un peu plus de 14 ans... mais elle en paraît beaucoup moins !

De 1846 à 1850 elle est pensionnaire chez les sœurs de la Providence à Corps, et le 10 octobre 1850 elle entre comme postulante chez ces mêmes religieuses à Corenc.

**Mgr Genoulhiac**, un jour qu'il était de passage à Corenc, **poussé par la curiosité**, demanda à Mélanie de lui révéler le secret, mais elle répondit qu'elle ne pouvait déferer à cette demande, la chose lui ayant été défendue. **Blessé, il lui dit qu'il lui ferait payer cher cette désobéissance... et il tint parole...**

En 1853 elle devait faire sa profession religieuse mais **il s'y opposa**. Elle dut quitter le couvent... En décembre 1854 **elle du s'exiler en Angleterre, sous la pression du même évêque**.

Après bien des péripéties elle se retrouva à fréquenter le *Carmel-House*, près de Darlington... jusqu'au jours où s'étant évanouie on l'introduisit à l'intérieur du Carmel pour lui porter secours... On lui proposa de rester et elle y resta... on lui proposa de prendre l'habit et elle le fit... ensuite on la pressa de faire profession... Elle leur dit qu'à cause de la mission qu'elle avait à accomplir dans le monde elle ne le pouvait pas... **Alors on la contraignit mais dans son cœur elle n'y consentit pas...** et continua à faire des démarches

pour sortir, mais on lui dit que Mgr Genoulhiac ne lui permettait pas de revenir en France... qu'elle était excommuniée dans tout son diocèse...

Un prêtre étant venu prêcher une retraite aux religieuses dit qu'il voyait des démons autour de Mélanie ... Il leur dit qu'elle était possédée... A partir de ce moment commencèrent pour elle de terribles persécutions... Les sacrements lui furent refusés... on ne lui permettait même pas de faire ses pâques ! (or elle ne vivait que de l'Eucharistie) On la traitait de possédée et **on la séquestra**... On lui dit qu'elle serait excommuniée partout où elle irait, etc... **Elle dut jeter des lettres par dessus le mur** pour appeler à l'aide et pouvoir sortir du couvent...

**Fin septembre 1860 elle arrive à Marseille.**

Elle devient pensionnaire chez des sœurs de *Notre-Dame de Compassion*... on la chargea de diverses tâches, et après environ un an on l'envoya, avec une autre religieuse, en Grèce, sur l'île de Céphalonie, s'occuper d'un orphelinat italien... Au départ de Marseille elle ne savait pas l'italien... à son arrivée en Grèce, le lendemain, elle parlait l'italien... Le seul prêtre catholique de l'île était un ex-condamné à mort des États Pontificaux, que le Pape Pie IX avait gracié en communant sa peine en exil. Il n'était pas exemplaire ! Loin de là ! La pauvre Mélanie y passa deux années pas toujours faciles...

De retour à Marseille, l'évêque du lieu commença à son tour à la persécuter... Elle comprit que tout l'épiscopat français avait **jeté l'interdit contre elle et contre le secret**; elle n'avait donc plus rien à faire en France; il ne lui restait plus qu'à s'expatrier à nouveau. Heureusement la divine providence veillait sur sa fidèle servante... Elle lui avait fait rencontrer Mgr Petagna, évêque italien en exil, bon et pieux, qui lui était très dévoué...

Dès que, en 1867, la situation politique lui permit de retourner dans son diocèse, à Castellamare di Stabia, près de Naples, il lui proposa de venir s'installer en Italie, ce qu'elle accepta avec reconnaissance. Elle communiqua sa décision à **son évêque**, qui, **ravi de se débarrasser d'elle**, la délia de tous ses engagements religieux et lui témoigna **"sa haute protection !"** la faisant même accompagner jusqu'à Castellamare. Elle y demeura 18 ans, sous la direction spirituelle du saint évêque.

**A Mgr Petagna, décédé, succéda Mgr Zola, qui comme son prédécesseur prit Mélanie sous sa protection, et lorsqu'il fut transféré de Castellamare à Lecce la conduisit avec lui et l'installa à Galatina où elle y demeura 5 ans inconnue.**

Entre-temps le pape Léon XIII l'avait appelée à Rome pour la connaître et lui faire écrire les **visions, le secret et les constitutions données par la Ste Vierge**. Logée chez les Salésiennes elle y resta plusieurs mois.

Ensuite elle passa une année à Messine pour aider le Chanoine Annibale di Francia dans son orphelinat et à fonder sa communauté religieuse **“Les filles du divin Zèle”** qu'elle aimait aussitôt beaucoup; elle voulut porter jusqu'à la mort leur emblème sur sa poitrine.

Ensuite son Divin Époux l'appelant ailleurs elle se rendit à Moncalieri et de là en France; à Amiens, et une troisième fois à Marseille et à St Barnabé, lorsqu'elle revint en France pour soigner sa vielle maman... à Corps, à Cannes, au Cannet...

Depuis un certain temps l'abbé Combe essayait de la faire revenir en France, mais elle ne le souhaitait pas car **«On n'y aime pas le Bon Dieu»**.

Et l'abbé Combe continue : **«Quand elle est venue habiter Diou, je ne voyais rien de plus important à noter que des faits surnaturels. Elle avait été et est encore tant calomniée ! j'avais eu et j'avais encore contre elle de si fortes préventions, que tous mes soins tendaient à découvrir la réalité de ces dons qu'elle s'efforçait de cacher. Quand j'écrivis mon opuscule “Le grand Coup” je ne connaissais la Bergère de la Salette que de nom et ne savais pas si elle vivait encore. J'ignorais entièrement ce qu'elle était devenue après l'Apparition du 19 septembre 1846, et je n'avais aucune curiosité de le savoir... »** (“Journal de l'abbé Combe”, p. 9).

Et nous pouvons bien deviner qu'elle connaît l'opinion de l'abbé Combe sur elle !

**«Monsieur l'abbé Roubout m'écrivit qu'elle était à Galatina... Un an après ce bon prêtre était mort et les lettres qu'il avait de Mélanie me furent envoyées... Ces lettres étaient plus qu'un trésor... la sainte y était vivante...»** Et l'abbé continue :

**«Elle m'écrivit ensuite qu'elle était à Messine pour un an... Je l'empêcherai de courir davantage ! ...je la ferai revenir en France et se fixer à**

*Corps... Pour arriver à mon but il me fallait lui parler. Je l'invitai donc à me faire une visite et lui envoyai la somme nécessaire pour son voyage.*

*Partie de Messine... elle m'apprenait qu'une partie de la somme reçue avait servi à donner du pain aux orphelins du Chanoine Annibale...»* (Journal p. 10).

### Elle arrive enfin

Le 20 mai 1899. *«Dès notre arrivée à la maison, j'ai voulu savoir si elle était humble, et j'ai opéré avec la cruauté d'un juge d'instruction... J'en fus pour mes frais...»* (Il lui avait raconté et lui aussi bien des louanges que des choses horribles sur son compte). *«Pendant que je lui racontais les vilaines choses qu'on dit d'elle, son regard semblait perdu en Dieu, ou bien elle n'en comprenait pas le sens. Je n'ai jamais vu l'ombre d'une telle humilité ni d'une telle pureté !»* (Journal p. 11).

Pour qu'elle ne soit pas reconnue, il lui fait prendre le nom de Mme Barnaud (c'était le nom de jeune fille de la mère de Mélanie), et lui trouve un premier logis à St Pourçain, mais Mélanie veut retourner dans sa chère Italie, elle lui en demande plusieurs fois la permission, puisqu'il est devenu son confesseur, mais l'abbé Combe ne la lui donne pas et fait de tout pour la retenir... surtout parce qu'il ne peut se résigner à la perdre... Il parvient à lui trouver un logis dans sa propre paroisse, à Diou où elle vient s'y établir le 21 juin 1900.

Un jour elle lui dit : *«Un prêtre doit résister aux lois injustes sans s'inquiéter des suites parce que Notre-Seigneur, qui veut l'humilité devant Lui, veut la fierté devant ses ennemis, et qu'Il est assez puissant pour “tout arranger”.*

Le 25 janvier 1903, ayant pris froid, elle est à l'article de la mort; l'abbé Combe lui administre les derniers sacrements... toutefois son état s'améliore et elle se rétablit lentement... Le 20 mars le froid est encore cause d'une grave rechute... Le 20 mai de la même année, pas encore remise de sa maladie, sa logeuse vend la maison et veut la faire partir de suite, malgré que le contrat lui donne droit encore à 6 ans. Elle y reste jusqu'au 6 août, où elle part se “cacher” à Cousset pour faire perdre ses traces à un pauvre prêtre, le Père Parent, illuminé par le démon, qui se vante d'être en correspondance avec elle et vient de publier une plaquette se couvrant de son nom, malgré

qu'il est interdit de publication; pour soi-disant, défendre le secret, mais en réalité pour se dorer lui-même...

«*Pendant qu'il écrivait, dit Mélanie, j'ai vu le démon derrière ses épaules qui l'aidait à écrire et qui riait*». Elle y resta 10 mois. Seule et souvent malade elle y souffrit beaucoup... elle ne pouvait se rendre à l'Église pour y recevoir **la sainte Eucharistie, sa seule nourriture depuis de nombreuses années...** elle se mourait de faim... et lorsqu'elle crut sa fin arrivée l'Enfant Jésus l'appela : «**Ma Sœur !**» Elle se retourna et Il était là ! Aussitôt elle fut guérie.

## Son départ pour l'Italie

Le 13 juin 1904 elle reparti enfin pour sa chère Italie, malgré la peine qu'éprouva l'abbé Combe pour cette séparation. Elle se rendit à Altamura, dans le diocèse de Mgr Carlo Cecchini, qui l'avait invitée à venir s'y cacher, dans la province de Bari.

Après 3 jours et 3 nuits de voyage elle arrive... de nuit, et personne à l'attendre; elle marche péniblement jusqu'à l'entrée de la ville, assez éloignée, et trouve un gîte pour la nuit dans une maison malfamée. Le lendemain elle fait les démarches pour informer de son arrivée et apprend que Mgr Cecchini est absent... elle reste donc là, dans cette maison...

Les jours suivants, constatant que des membres du clergé venaient la visiter, la maîtresse de maison en était bien fâchée et s'ingénia à la faire manquer de tout; surtout des choses les plus nécessaires, puis elle finit par lui dire de s'en aller. Elle reçut alors l'hospitalité chez des demoiselles Giannuzzi où elle resta jusqu'à ce qu'elle eût trouvé une maison.

Dès son retour Mgr Cecchini s'occupa de la chère âme avec un empressement des plus paternels. En effet personne ne savait, hormis lui, qui était cette étrangère.

Le 17 août elle s'installa dans sa nouvelle demeure pour y vivre seule, est c'est là, seule et inconnue de tous, qu'elle devait mourir, comme elle l'avait prédit à plusieurs reprises...

Elle y est décédée au petit matin du 15 décembre 1904, à l'âge de 73 ans.

Son corps repose dans le couvent des “*Filles du Divin Zèle*” à Altamura.

## La mort de Mélanie

Le 27 décembre 1904 le curé d'Argoeuvre rendit visite à l'abbé Combe et lui raconta un songe étonnant qu'il avait eu, à deux reprises, la nuit de la mort de Mélanie (plus tard il lui avoua que c'était une véritable vision). Mélanie avait dit à tous les deux qu'elle mourrait en Italie et le curé d'Argoeuvre lui avait dit : «*Mon enfant... Si vous me prévenez, je vous promets cent messes...*» et elle le lui avait promis, à la condition que la Madone le voulût...

«*Donc le 14 après minuit, il vit en songe la Sainte Vierge... se pencher avec amour sur une femme qui lui tendait les bras... au-dessus de la tête de la femme, était un magnifique diadème, fermé en haut comme une couronne royale. Une lumière surnaturelle partait de la tête de cette femme et montait dans le ciel à des millions de lieues. Mais il lui fut impossible de regarder quelle était cette femme, tant la beauté de la Sainte Vierge le charmait. Il voyait seulement qu'elle était vêtue d'un caraco, dont le liseret était en velours (comme celui de Mélanie, mais il ne pensait pas à Mélanie). Vers 4 ou 5 heures du matin il eu le même songe, mais la couronne était descendue et touchait presque le front de l'élue; la Vierge et l'élue se tendaient les mains. Tout à coup les mains se joignirent et il s'éveilla...*

*Il pleura, se demandant ce que cela signifiait. Ce n'est que lorsqu'il reçut la nouvelle de la mort de Mélanie, 4 ou 5 jours après, qu'il comprit que la Sainte Vierge avait permis à la Bienheureuse privilégiée de tenir sa promesse.*» (Journal, p. 192).

Ou encore ce petit fait qui montre la délicatesse de cette grande sainte envers ses fidèles amis : L'abbé Combe, lorsqu'elle était venue habiter sa paroisse lui avait donné une chaise à une place déterminée... qu'elle utilisa tout le temps de son séjour à Diou... Après son départ, en juin 1903, la chaise étant restée à l'église fut mélangée aux autres, toutes semblables... et ce n'est que fin août 1905 que l'abbé Combe se dit, avec grand regret, qu'il aurait du retirer cette chaise de l'église et la conserver comme une précieuse relique mais, hélas, comment la retrouver ? La chose lui paraissait impossible, et il se morfondait dans ses regrets... Il en demanda pardon à sa chère Mélanie. «*Comment ai-je pu ne pas retirer la chaise sur laquelle vous avez prié pendant trois ans ? Comment ai-je pu n'en avoir même pas la*

*pensée depuis deux ans que vous avez quitté Diou ? Non seulement maintenant il est trop tard, mais 8 jours après votre départ il n'eût plus été possible de la reconnaître; c'est le jour même qu'il aurait fallut la prendre à votre place... Mon indifférence pour un si précieux souvenir me fait honte; je vous en demande pardon à genoux, ma chère Soeur; aucun autre prêtre n'aurait commis une telle faute»*

Le dimanche 3 septembre, après la Grand-messe une femme vint à la sacristie lui demander s'il lui permettait de remplacer sa chaise simple par une double; ce qu'il lui permit... mais il ajouta : apportez votre chaise simple à la sacristie : et il attendit... Cette femme ne revenant pas il s'impatientait, pressé qu'il était d'aller déjeuner, sans se demander ce qu'il allait faire de cette chaise... enfin elle arrive s'excusant de ne pouvoir y rapporter sa chaise car, dit-elle, je ne la retrouve pas ! «*Je vous apporte celle qu'on a mis à ma place...*» Pourtant cette femme venait d'entendre la messe sur sa chaise ! Et l'abbé Combe écrit :

*«Je regarde celle qu'elle m'apportait : C'était celle de Mélanie ! Derrière le barreau supérieur est encore lisible son nom **Mme Barnaud**, écrit par moi lorsqu'elle était arrivée dans ma paroisse en 1900... (Il l'avait oublié). Je lui demandais pardon d'avoir perdu sa chaise mais je ne la cherchais pas ! Elle me l'a envoyée !»*

**Même après sa mort, que de calomnies contre elle !** dans le but de disqualifier et faire barrage au secret, qui dérangeait tant le clergé ! Ils ne reculaient devant aucun mensonge... pourtant les signes divins, qui auraient dû les éclairer, ne manquent pas ! En voici quelques-uns :

Dans cette guerre contre le divin message *LE BULLETIN DU DIOCÈSE DE REIMS* s'est acquis un titre de gloire exceptionnel par l'insertion, le 7 octobre 1911 et le 25 mai 1912, de 2 AVIS... Son directeur, le Chanoine Frezet, proclame carrément que le secret confié par Mélanie à Pie IX n'est jamais sorti du Vatican; que le tissu de grossièretés et de sottises, publié sous le titre de *SECRET DE LA SALETTE* est à l'index et constitue un outrage au bon sens...

Toutes les tentatives faites pour rétablir la vérité et faire rétracter de si graves mensonges furent entravées par les autorités religieuses ... et voici la réponse du ciel :

La guerre épouvantable, prédicté par le secret, fut déclarée le 2 août :

Le 19 septembre (anniversaire de l'apparition à la Salette) commença le bombardement systématique de la Cathédrale de Reims : Simple coïncidence ?

Le 14 juillet 1907, Mgr Henry, évêque de Grenoble avait prêché à des pèlerins, sur la sainte montagne... les mettant en garde contre le "pré-tendu secret" :

Le 14 juillet 1908, le chanoine Grespellier, envoyé par lui à Rome pour "y enterrer le secret" mourut à l'improviste, au moment où il s'apprêtait à se rendre à la Sacrée congrégation.

Le 14 juillet 1911, 4ème anniversaire de cette fameuse prédication, Mgr Henry, sur son lit mortuaire, attendait son enterrement... (*Journal*, p. 196).

**Mélanie Calvat a vu la destruction de la ville de St Pierre, à la Martinique, par l'éruption du Volcan du Mont Pelé, le 8 mai 1902**

**«Quelques hommes seulement. Mais on les a laissé faire...»**

**Au 14 mai 1902, l'abbé Combe** note dans son journal : «*Si Mélanie était moins humble, j'aurais su avant les journaux l'effroyable éruption du Mont-Pelé de la Martinique, car ces jours derniers, lui disant ce qu'ils racontaient, elle m'a appris des particularités qu'ils n'ont publiées qu'après, ou aujourd'hui seulement.*»

*“Est-ce que vous aviez vu l'éruption le jour même ? – Oui. – Saviez-vous depuis longtemps que cette catastrophe arriverait ? – Oui. – Le saviez-vous par la vue de 1846 ? – Non”.*

Il faut tout lui arracher, et encore ne répond-elle que par oui et non.

– «*Vous aviez bien vu l'éruption ? Parlez donc ! – Mais, mon Père, j'étais au milieu !”*»

Et le vendredi 16, l'abbé Combe note : J'ai remarqué sous son poêle, dans les papiers à brûler, la lettre de faire-part de Madame veuve un tel, décédée le 1er mai, au verso de laquelle elle avait écrit, au futur, les prochains châtiments de la Martinique.

*«Nous ne l'avons pas volé, mais bien acheté, et même arraché de sa main. Il ne se contentera pas*

*d'avertir ses créatures raisonnables, qu'il aime tant, une fois, deux fois. Et même, quand sa justice demande sa gloire pour venger la miséricorde outragée, ce bon et divin maître avertit, presque comme en cachette, de sa justice, fait doucement sentir quelques tremblements de terre inaccoutumés. C'est ainsi qu'il va faire dans les Petites Antilles Françaises. Pendant plus de six jours, il y aura de petites secousses, entremêlées d'un peu plus grandes. Hélas, hélas ! Les hommes ont des oreilles et n'entendent point... Enfin, le 8 mai 1902, le feu dévorateur tombe sur une des principales villes de la Martinique, Saint-Pierre, la dévore et la couvre de cendres et de débris de toutes sortes. Outre la destruction de cette ville, trois autres petits pays, par le même feu, feront des victimes, sans compter les dommages des propriétés. Le feu ne sera pas remis entièrement dans sa caverne. Douze jours après le premier cataclysme, Fort-de-France pleurera. Et bien d'autres pleureront aussi.*

– «*Cette méditation, l'avez-vous écrite avant le 8, avant l'éruption ?* – Oui. – *Jusqu'ici, la seule ville de Saint-Pierre a été détruite. On parle déjà de 30'000 victimes.*» – Il y en a 40'000. – «*Puisque vous avez vu d'avance la destruction de Saint-Pierre, vous pourriez peut-être me dire le nom d'un de ces petits pays qui auront le même sort ?*» – Curbet ou Curbat, c'est un nom comme ça.

Quelques mois après, à l'occasion d'une nouvelle catastrophe qui fit un millier de victimes, les journaux ont donné, pour la catastrophe du mois de mai, après enquête faite sur place, le chiffre de 40'000 morts. (*Le Pèlerin, numéro du 14 septembre 1902*).»

Et le jeudi 22 septembre, l'abbé Combe note : Je désirais une prédiction dont l'antériorité fut pour moi mathématiquement certaine. Me voilà servi à souhait. Dépêche arrivée ce matin : Paris, 21 septembre. Les câblogrammes officiels sur l'éruption des 19 et 20 mai sont très succincts. Néanmoins, on sait déjà qu'un village, le Carbet, situé sur la côte, à quelques kilomètres de Saint-Pierre, a été en partie détruit.

Je suis allé lui demander **quels crimes épouvantables**, autres que l'impureté, ont pu attirer sur ces populations – qu'on disait très catholiques – un pareil fléau. Elle m'a raconté que le Vendredi-Saint dernier, un grand Christ de près d'un mètre fut traîné dans une rue de Saint-Pierre, au bout d'une corde, qu'on le traîna ensuite sur la pente de

la montagne, et arrivé au pied d'une crevasse on l'y poussa du pied.

«*Pour attirer la malédiction de Dieu sur tout un pays, ce sacrilège a donc été l'œuvre d'une masse d'hommes et de femmes ?*» – **«Quelques hommes seulement. Mais on les a laissés faire. Et une douzaine d'enfants suivaient. La montagne a crevé de ce côté-là, le matin de l'Ascension.»** (Journal, p. 131).

### Le secret

En juin 1897 Mélanie écrit à l'abbé Combe : «*En général, ces incrédules qui vont dénicher dans l'esprit enténébré du vieux serpent toutes sortes de prétextes pour ne pas croire au secret, ne croient pas davantage à l'Évangile.*»

Et en juillet 1897 : «*La Très Sainte Vierge ne s'est pas du tout adressée aux prêtres prêtres, mais aux pauvres prêtres qui ont perdu, avec la foi, la charité, c'est-à-dire qui n'ont pas en eux la grâce de Dieu.*»

La Très Sainte Vierge s'adresse... au clergé dont elle est la reine. Ses paroles sont dures, sans doute, et **les détracteurs du secret en ont tiré argument pour refuser d'y voir le discours de la Très Sainte Vierge**. Pourtant, en utilisant ces expressions, celle-ci ne fait qu'employer le style de l'Écriture, comme nous lisons dans le **Psaume 13** :

«*Le Seigneur observe les enfants des hommes. Tous sont égarés. Tous sont également pervertis. Il n'en reste plus un seul qui fasse le bien. Pas un, pas même un seul.*»

Et dans le secret, § 2. «*Les prêtres, ministres de mon Fils, les prêtres, par leur mauvaise vie, par leur irrévérence et leur impiété à célébrer les Saints Mystères, par l'amour de l'argent, l'amour de l'honneur et des plaisirs, les prêtres sont devenus des cloaques d'impureté. Oui, les prêtres demandent vengeance, et la vengeance est suspendue sur leur tête. Malheur aux prêtres et aux personnes consacrées à Dieu, lesquels, par leur infidélité et leur mauvaise vie, crucifient de nouveau mon Fils. Les péchés des personnes consacrées à Dieu crient vers le ciel et appellent la vengeance. Et voilà que la vengeance est à leur porte, car il ne se trouve plus personne pour implorer miséricorde et pardon pour le peuple. Il n'y a plus d'âmes généreuses. Il n'y a plus personne digne d'offrir la Victime sans tache à l'Éternel, en faveur du monde.*»

ASFS

# Contre l'appel à l'unité des religions

**Nous donnons quelques extraits d'un long document de la CPRAARAS**

**Une "réponse" à l'article 23 de la Bulle d'Indiction de l'Anné de la Miséricorde ?**

**«La valeur de la miséricorde dépasse les frontières de l'Eglise. Elle est le lien avec le Judaïsme et l'Islam»**

Au Nom de Dieu le Clément, Le Miséricordieux, la Commission Permanente des Recherches Académiques et des Avis religieux d'Arabie Saoudite a étudié les questions qui lui sont parvenues, les propos et les avis diffusés dans les médias concernant l'appel à «L'unité des Religions» : l'Islam, le Judaïsme et le Christianisme, ainsi que tout ce qui en découle, telle que l'idée de construire dans un même lieu : une mosquée, une église et une synagogue, au sein des universités, des aéroports et des places publiques; l'appel à **imprimer le Coran, la Torah et l'Évangile ensemble dans un même recueil**, et beaucoup d'autres conséquences de cette propagande... Après réflexion et étude de la question, la Commission décide ce qui suit :

#### Premièrement :

L'un des principes fondamentaux de la croyance en Islam, connu de tous et **sur lequel les musulmans sont unanimes**, est qu'il n'existe aucune religion véritable à la surface de la terre autre que l'Islam, qu'elle est la dernière des religions et qu'elle abroge toutes les religions, les croyances et les législations précédentes. Il ne reste donc plus aucune religion par laquelle Dieu est adoré si ce n'est l'Islam.

Dieu Le Très Haut dit : *Quiconque recherche une religion autre que l'Islam, elle ne sera pas acceptée et il sera dans l'au-delà parmi les perdants* (Sourate 3, verset 85).

#### Deuxièmement :

L'un des principes fondamentaux de la croyance en Islam est que le Livre de Dieu «Le Noble Coran» est le dernier des livres de Dieu descendus et promis par le Seigneur de l'Univers, qu'il abroge tous les livres révélés précédemment : la Torah, les Psaumes, les Évangiles et autres, et qu'il a la suprématie sur tous ces livres. Il ne reste donc plus de livre révélé par lequel Dieu est adoré si ce n'est «Le Noble Coran».

Dieu Le Très Haut dit : *Nous avons fait descendre sur toi le Livre en toute vérité... imposant sa suprématie sur tous les autres...* (Sourate 5, verset 48).

#### Cinquièmement :

L'un des principes fondamentaux de l'Islam est d'être obligatoirement convaincu de l'incroyance de toute personne qui n'est pas entrée dans l'Islam - juifs, chrétiens ou autres, – de les appeler «mécréants», de les considérer comme les ennemis de Dieu, de Son Messager et des croyants, et qu'ils sont parmi les gens de l'Enfer, ainsi que Dieu Le Très Haut le dit :

Les mécréants parmi les gens du Livre, ainsi que les polythéistes, iront au feu de l'Enfer, pour y demeurer éternellement. Ce sont les pires de toute la création. (Sourate 98, verset 6).

Et d'autres versets... «Celui qui ne considère pas le mécréant comme tel, est lui-même mécréant.»

#### Sixièmement :

Face à ces fondements de la croyance et ces réalités islamiques, l'appel à «l'unité des religions», le rapprochement entre elles et la fusion en une seule entité, n'est qu'une propagande vicieuse et trompeuse, dont le but est de mélanger la vérité et le faux, le bien et le mal, de détruire l'Islam et ses piliers, et de pousser ses adeptes vers l'apostasie totale. La preuve de cela réside dans la parole de Dieu Le Très Haut qui dit : *Ils ne cesseront de vous combattre jusqu'à vous détourner – s'ils le peuvent – de votre religion.* (Sourate 2, verset 217).

#### Septièmement :

Parmi les conséquences de cette mauvaise propagande : l'annulation de toute différence entre l'Islam et l'incroyance, entre la vérité et le faux, entre le bien et le mal, la rupture de tout obstacle d'animosité entre les musulmans et les mécréants; il n'y a alors plus d'allégeance aux musulmans et de désaveu des mécréants, **ni de djihad**, ni de lutte pour éléver la parole de Dieu sur terre alors que Dieu Le Très Haut dit : *Combattez ceux qui ne croient pas en Dieu... qui n'interdisent pas ce que Dieu et Son messager ont interdit et qui ne professent pas la véritable religion... jusqu'à ce qu'ils versent le tribut de leurs propres mains, en étant humiliés* (Sourate 9, verset 29). Et Dieu dit aussi : *Combattez les polythéistes sans exception... sachez que Dieu est avec les pieux.*

#### Neuvièmement : En se fondant sur ce qui précède :

Il est interdit au musulman qui croit en Dieu en tant que Seigneur, à l'Islam en tant que religion et en Mohammed... en tant que prophète et messager, d'appeler à cette thèse, de l'encourager, de la répandre parmi les musulmans, et à plus forte raison d'y adhérer, de participer à ses colloques et conférences, et de se joindre à ses adeptes.

**Il est interdit au musulman d'adhérer à l'idée de construire dans un même lieu une mosquée, une église et une synagogue.** En effet, cela revient à approuver une religion par laquelle on adore Dieu autre que l'Islam, à réfuter la suprématie de l'Islam sur toutes les autres religions, à prêcher une propagande matérialiste selon laquelle il y a trois religions et que chacun peut choisir celle qu'il désire, qu'elles sont toutes les trois équivalentes et que l'Islam n'abroge pas les religions précédentes ! Nul doute que croire en cela ou l'approuver n'est qu'incroyance et égarement, car c'est en contradiction flagrante avec le Noble Coran, la Sunna et l'avis unanime des savants, et c'est une reconnaissance que les falsifications des juifs et des chrétiens proviennent en fait de Dieu ! Dieu est bien au-dessus de tout cela ! ...

Il faut savoir que prêcher l'Islam aux mécréants, en particulier aux juifs et aux chrétiens, est une obligation pour tous les musulmans...

La Commission... les met en garde contre cette propagande égarée et blasphématoire appelée «l'unité des religions»...  
(Traduction d'Abou Ahmed)

## Célébrations pour le 600e anniversaire de la mort de Jean Hus

**Rome, 8 mai 2015 (ZENIT.org) Marina Droujinina**

*Le cardinal Miloslav Vlk, archevêque émérite de Prague, a été nommé par le pape François comme son envoyé spécial aux célébrations du 600e anniversaire de la mort de Jean Hus... Les célébrations auront lieu les 5 et 6 juillet à Prague... Une nomination dans le sillage de ce que voulait Jean-Paul II, qui avait demandé une étude plus profonde et complète de la vérité historique»*

*En s'adressant au Colloque international sur Jean Hus en 1999, saint Jean-Paul II a dit que c'était une «figure mémorable», tout particulièrement à cause de «son courage moral face à l'adversité et à la mort.»*

*Né dans le royaume de Bohême (aujourd'hui République tchèque), Hus a été ordonné prêtre en 1400, et il a prêché la réforme dans l'Église. Il a finalement été excommunié, condamné pour hérésie...*

*«Une figure comme Jean Hus, qui était un point majeur de discorde dans le passé, peut maintenant devenir un sujet de dialogue, de discussion et d'étude commune», a dit le pape Jean-Paul II en 1999. À l'époque, il a appelé «les étudiants» à travailler pour «atteindre une compréhension plus profonde et complète de la vérité historique» qui était d'une «importance cruciale».*

### **Voici quelques unes des hérésies de Hus :**

– l'Écriture est la seule source de toute vérité divine.

## **Le Card. Cottier et le Synode pour la famille**

*«La miséricorde est une doctrine», explique le cardinal Georges-Marie Cottier, o.p., théologien émérite de la Maison pontificale, dans une longue interview au directeur de la revue des jésuites italiens *La Civiltà Cattolica*, Antonio Spadaro.*

Pour ce qui est du synode pour la famille, le cardinal Cottier dit souhaiter **une pastorale nouvelle** «qui réponde à la gravité de la crise» parce que «la pratique actuelle est devenue insuffisante... Il y a une brutalité inhérente au rigorisme... Il ne fait

– le Christ est le seul chef de l'Eglise, et donc l'autorité du pape n'est que le fait d'une institution humaine, sans lien avec le Christ,

– tout supérieur perd son autorité s'il tombe en état de péché mortel,

– l'Eglise n'est formée que des seuls prédestinés et tout prédestiné est infaillible...

– Il affirmait aussi que la papauté n'avait aucun pouvoir dans le domaine civil, ni direct, ni indirect.

Il est en cela dans la continuité des hérésies de Wyclif, qui appelait l'Eglise romaine la "*synagogue de satan*", qualifiait les ordres religieux d'*institutions diaboliques* et changeai le dogme de la transsubstantiation...

Jean Hus a été excommunié en 1412, ses propositions condamnées en 1415 et a été brûlé la même année. Wyclif et Hus ont été des précurseurs de Luther.

L'intérêt porté à Hus par les conciliaires s'inscrit dans le prolongement des préparatifs pour les festivités oecuméniques de 2017 entre l'Église officielle catholique et les luthériens.

**Mgr Müller**, le 11 octobre 2011 a affirmé : «*Le baptême est le caractère fondamental qui nous unit sacramentellement au Christ aux yeux du monde dans une seule Eglise visible. Nous, chrétiens, catholiques et protestants, sommes donc déjà unis dans ce que nous appelons l'Eglise visible. Au sens strict, il n'y a pas plusieurs Eglises, qui existeraient les unes à côté des autres, mais il existe des divisions, des ruptures à l'intérieur d'un peuple unique et d'une unique maison de Dieu.*»

*aucun doute, affirme-t-il, que l'Année de la miséricorde éclairera les travaux du synode 2015 et en caractérisera le style».*

Il rappelle que le pape François «insiste sur la beauté et la joie de la vie chrétienne que l'Église doit présenter. Par la voix de ses pasteurs, l'Église doit toujours faire comprendre qu'elle est guidée par les exigences de la miséricorde divine», conclut le cardinal Cottier.

Zenit, 5 août 2015